

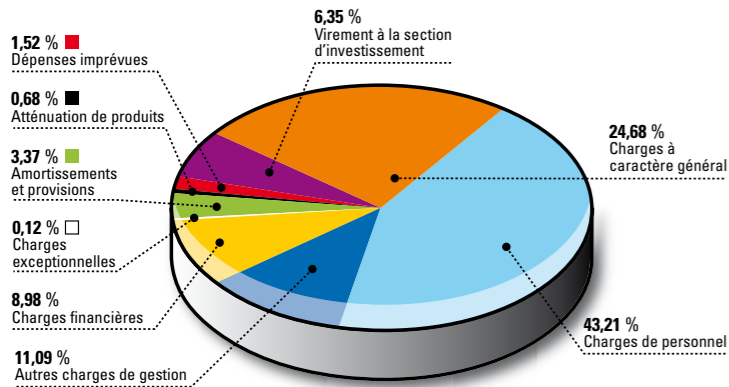
Budget

2010 : un soutien à l'investissement et à l'activité économique

Maîtriser les dépenses de fonctionnement...

pour mieux agir sur l'investissement.

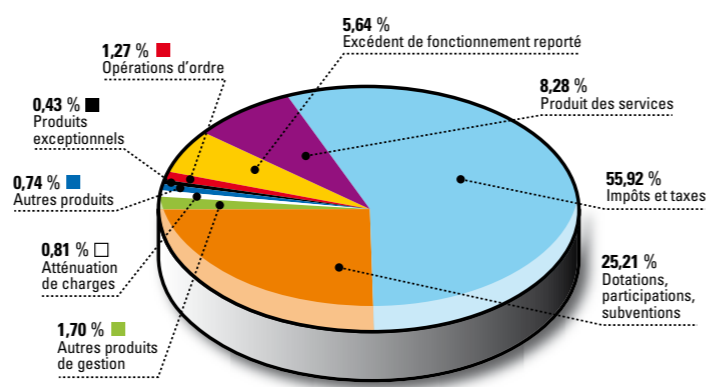
Section de fonctionnement : Dépenses



Charges à caractère général	1 618 970
Charges de personnel	2 835 000
Autres charges de gestion	727 480
Charges financières	589 400
Charges exceptionnelles	8 100
Amortissements et provisions	221 000
Atténuation de produits	44 650
Dépenses imprévues	100 000
Virement à la section d'investissement	416 489
Total des dépenses	6 561 089

Malgré l'importance des différents services offerts à la population, l'objectif de stabilisation des charges de personnel (+ 2,6 % entre 2008 et 2009) qui constitue la plus grosse part des dépenses de fonctionnement n'est pas remis en cause.

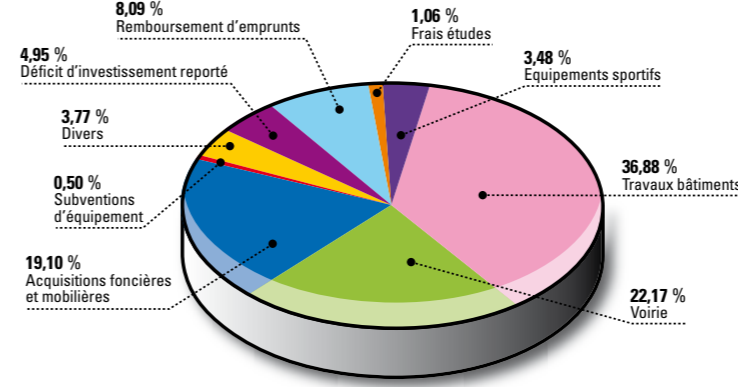
Section de fonctionnement : Recettes



Produit des services	543 500
Impôts et taxes	3 669 100
Dotations, participations, subventions	1 654 009
Autres produits de gestion	111 700
Atténuation de charges	53 000
Autres produits	48 700
Produits exceptionnels	28 080
Opérations d'ordre	83 000
Excédent de fonctionnement reporté	370 000
Total des recettes	6 561 089

Le produit des impôts locaux, principale ressource de la commune, représente plus de la moitié des recettes de la section de fonctionnement.

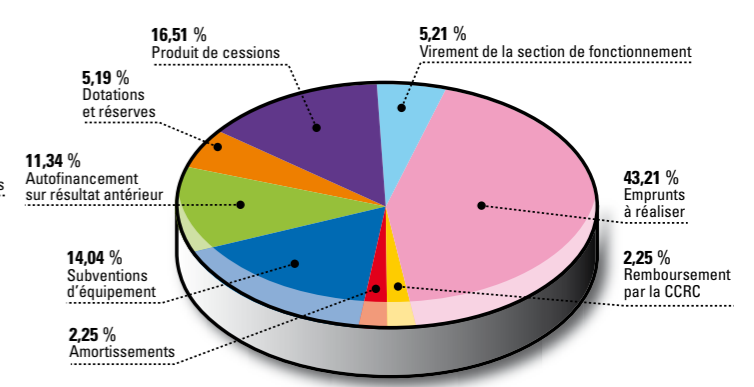
Section d'investissement : Dépenses



Déficit d'investissement reporté	396 006
Remboursement d'emprunts	646 641
Frais d'études	85 000
Equipements sportifs	277 960
Travaux bâtiments	2 948 983
Voirie	1 772 670
Acquisitions foncières et mobilières	1 527 460
Subventions d'équipement	39 950
Divers	301 100
Total des dépenses	7 995 770

Avec la poursuite des travaux de la médiathèque, la réalisation de l'extension des locaux de la restauration scolaire de l'école des Brémondrières, ainsi que les importantes acquisitions foncières en cours, l'ensemble des dépenses d'équipement représente 84,29 % des dépenses de la section d'investissement.

Section d'investissement : Recettes



Subventions d'équipement	1 122 915
Dotations et réserves	415 000
Emprunts à réaliser	3 454 651
Remboursement par la CCRC	180 000
Amortissements	180 000
Produit de cessions	1 320 000
Autofinancement sur résultat antérieur	906 715
Virement de la section de fonctionnement	416 489
Total des recettes	7 995 770

Alors que les dotations et subventions diminuent régulièrement, la part des ressources propres de la commune représente plus d'un tiers du total des recettes de la section d'investissement.



Les subventions au monde associatif



Chaque année, le vote du budget communal est aussi l'occasion d'affirmer le soutien de la ville au monde associatif. Un monde associatif vivant, dont les multiples activités structurent et dynamisent notre vie locale.

C'est pour soutenir ce monde associatif que des efforts importants sont consentis par la commune avec la mise à disposition gratuite de locaux fonctionnels et en bon état, la prise en charge des frais relatifs au chauffage et à l'électricité, sans oublier le versement de subventions de fonctionnement.

L'attribution de ces subventions est élaborée en fonction de critères bien précis (adhérents, activités, participation à la vie locale...), à l'exception des associations œuvrant dans le secteur social.

En 2010, c'est une enveloppe globale de **210 280 €** qui sera consacrée au monde associatif, enveloppe intégrant les subventions de fonctionnement ou celles attribuées dans le cadre de partenariat ainsi que quelques aides exceptionnelles, des « coups de pouce » de la municipalité à certaines associations organisant des manifestations particulières en 2010, notamment à l'occasion d'anniversaires : la Confrérie du Saint-Péray qui fête ses 20 ans cette année, l'Harmonie du Saint-Péray qui célèbre son centenaire, le Cyclo-club qui aura 30 ans en 2010, etc.

Mais le soutien de la commune ne s'arrête pas là. En 2009, plusieurs partenariats ont été conclus dans le cadre de conventions triennales liant la municipalité et les associations bénéficiaires. C'est le cas de Vochora ou des Musicales de Soyons, qui organisent depuis l'année dernière une étape de leurs festivals à Saint-Péray, de la Compagnie Zinzoline, pour officialiser le soutien municipal au festival des arts vivants « l'Enfance de l'Art », ou encore de l'association Macadam 07, organisatrice de la course pédestre Ronde de Crussol.

Culture	
OMAC	83 000 €
Musicales de Soyons	1 500 €
Vochora	4 000 €
Zinzoline	3 500 €
Autres	4 996 €
Sport	
OMS	52 000 €
Macadam 07	500 €
Social	
CCAS	9 000 €
Autres	4 800 €
Autres associations et subventions exceptionnelles	46 984 €

* le solde étant réparti entre diverses associations (landiers combattants, parents d'élèves, associations d'entraide, jumelage...)